

Canada
Province de Québec
Comté de Gatineau
Municipalité de Cayamant

Séance ordinaire de conseil de la municipalité de Cayamant tenue le 10 mars 2020 à 19h à la salle municipale de Cayamant, sise au 6, chemin Lachapelle.

Sont présents : Sylvie Paquette, Robert Gaudette, Mélissa Rochon, Lise Crêtes, Philippe Labelle et Sonia Rochon.

Formant quorum sous la présidence du maire, Nicolas Malette, Hélène Joanisse, directrice générale adjointe, occupe le siège de secrétaire d'assemblée.

Ouverture de la séance

Le président d'assemblée, Monsieur Nicolas Malette, constate, par la présence de ses conseillers, qu'il y a quorum et ouvre officiellement la séance à 19h00.

2020-03-17

Adoption de l'ordre du jour

La conseillère, Sylvie Paquette, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la directrice générale.

Adoptée unanimement.

2020-03-18

Adoption des procès-verbaux

La conseillère, Sonia Rochon, propose et il est résolu d'adopter tel que présenté, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2020.

Adoptée unanimement.

2020-03-19

Adoption des comptes payés et à payer, le rapport des salaires et les rapports des revenus et dépenses et bilan au 29 février 2020

Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que les rapports des états des activités financières la liste des comptes payés (**40 920,64\$**), à payer (**25 699,82\$**) au 29 février 2020. Les factures ont été vérifiées par les conseillers Lise Crêtes et Robert Gaudette. Les comptes payés, comptes à payer, le rapport de salaires, les rapports des revenus et des dépenses et le rapport financier (bilan) au 29 février 2020.

Adoptée unanimement.

2020-03-20

Demande d'appui de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) – services de justice de proximité

ATTENDU QUE la MRCVG nous demande un appui concernant le rapatriement des services de justice au niveau local;

ATTENDU QU'il y aurait possibilité que les gens de la Vallée-de-la-Gatineau puissent bénéficier des services de justice au palais de justice de Maniwaki;

ATTENDU QUE pour les citoyens, les intervenants ainsi que pour les instances gouvernementales touchées, ce rétablissement de services seraient bénéfiques et économiques pour tous;

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu que la municipalité de Cayamant appui la MRCVG dans sa démarche de services de justice de proximité, qu'elle fasse parvenir copie de cette résolution à la ministre de la Justice, Mme Sonia Lebel, au ministre responsable de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, au député de Gatineau, M. Robert Bussière et à la MRCVG.

Adoptée unanimement.

2020-03-21

Demande d'appui de la Société canadienne du cancer, afin de décréter le Mois d'avril - le Mois de la Jonquille

ATTENDU QUE chaque année, plus de 55000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

ATTENDU QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

ATTENDU QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

ATTENDU QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécoises et Québécois atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

ATTENDU QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

ATTENDU QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

La conseillère, Mélissa Rochon propose et il est résolu :

QUE la municipalité de Cayamant décrète le mois d'avril, « **le Mois de la jonquille** »;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Cayamant encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer;

QUE la municipalité avise la Société canadienne du cancer de son support par l'entremise de la personne responsable dûment nommée à cet effet.

Adoptée unanimement.

2020-03-22

Demandes d'aide financière pour le projet – Fête nationale du Québec 2020 – Cayamant

ATTENDU QUE la municipalité de Cayamant désire organiser une Fête nationale du Québec 2020;

ATTENDU QUE la municipalité de Cayamant a besoin d'aide financièrement afin d'offrir à sa population un bel événement;

ATTENDU QUE ce projet contribue clairement à l'amélioration des liens sociaux et touristiques dans Cayamant et dans l'ensemble de la Vallée-de-la-Gatineau et saura certainement attirer des gens de l'Outaouais urbains;

ATTENDU QUE ce projet contribuera à l'économie de Cayamant et par le fait même de l'ensemble de la Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU QUE le souhait de la municipalité est, que les coûts d'un tel événement soient le moins élevés possible;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à investir sa part concernant toute subvention acceptée pour ce beau projet;

ATTENDU QUE la municipalité organise cet événement en visant les faits et gestes écoresponsables tout au long de la Fête;

ATTENDU QUE ce projet créera un événement festif et rassembleur à Cayamant;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Robert Gaudette, propose et il est résolu :

QUE ce le conseil autorise la présentation de demandes financières disponibles pour cette fête;

QUE la municipalité de Cayamant s'engage à assumer sa part des coûts, le cas échéant;

QUE la direction générale soit autorisée à signer toute documentation en lien avec ce projet pour et au nom de la municipalité de Cayamant.

Adoptée unanimement.

2020-03-23

Sollicitation pour des bourses de finissants – secondaire 5 de Gracefield- 2020

La conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu que la municipalité donne des bourses au montant de 150\$ chacune aux étudiants finissants de secondaire 5 de Cayamant à cet établissement scolaire à savoir: École secondaire Sacré-Cœur de Gracefield.

Adoptée unanimement

2020-03-24

Demande de contribution - Festival des Arts de la Scène Val-Gatinois

ATTENDU QUE le conseil considère que cet événement doit poursuivre ces belles activités ;

ATTENDU QUE par le passé, la municipalité a fait l'achat de billets de spectacle présentés lors du Festival ou simplement un don pour une valeur d'environ 100\$;

ATTENDU QUE pour la somme d'environ 150\$ la municipalité peut se procurer deux (2) passeports comprenant plusieurs spectacles ;

ATTENDU QUE la Municipalité a comme but de faire bénéficier ces citoyens par le biais de tirage ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Sonia Rochon, propose et il est résolu que le conseil fasse l'achat de billets passeports qui feront l'objet de tirages.

Adoptée unanimement.

2020-03-25

Demande – salle municipale gratuite – par l'Organisme de Participation des Parents de l'École Sainte-Thérèse de Cayamant

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande écrite de la part du président de l'Organisme de Participation des Parents (OPP);

ATTENDU QUE l'OPP désire faire une collecte de fonds pour le pavillon de Cayamant;

ATTENDU QUE le souper spaghetti serait le 28 mars 2020 et que la salle municipale est libre;

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Sylvie Paquette, propose et il est résolu que la municipalité offre la salle municipale gratuitement pour la collecte de fonds de l'OPP de Cayamant le **28 mars 2020**. Il est également résolu de demander de placer et replacer les tables et chaises lors de leur activité ainsi que de sortir recyclage et déchets à l'extérieur dans les bacs appropriés et faire le tour des salles de toilettes et de barrer toutes les portes avant de quitter les lieux.

Adoptée à la majorité.

2020-03-26

Demande de don – Foyer d'accueil de Gracefield

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de don de la part du Comité d'activités du Foyer d'accueil de Gracefield;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite encourager ce genre d'initiative qui améliore la qualité de vie des résidents;

ATTENDU QUE nous avons de nos anciens résidents de Cayamant qui y sont

hébergés;

EN CONSÉQUENCE le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu de faire un don de 125\$ pour les activités réalisées pour les résidents du Centre d'Hébergement de Soins de Longue Durée (CHSLD) du Foyer d'Accueil de Gracefield.

Adopté unanimement

UNE PÉRIODE DE QUESTIONS A EU LIEU

Aucune période de questions, aucune assistance.

Je soussignée, Julie Jetté, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité de Cayamant, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour chacune des dépenses énumérées aux présentes résolutions.

Julie Jetté

Fermeture et levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la période de questions terminée, le président d'assemblée remercie les gens présents dans la salle de leur participation, et déclare la séance fermée officiellement à 19h05.

Nicolas Malette
Maire

Hélène Joannis
Directrice générale adjointe

Approbation du Maire

Conformément à l'article 161, du Code municipal, le maire n'est pas tenu de voter. Par contre, suivant l'article 201 du Code municipal, le maire confirme que le présent procès-verbal est en accord avec le fait que son contenu reflète adéquatement les actes et délibérations du conseil lors de la séance concernée.

Nicolas Malette, maire